

ELECTION PRESIDENTIELLE 2022**Quantités maximales pour le remboursement de la propagande – scrutin du 10/04/22**

Département	Nombre maximal de circulaires (majoration de 5% comprise)	Nombre maximal de grandes affiches	Nombre maximal de petites affiches
Tarn-et-Garonne	203 652	287	287

Les chiffres relatifs aux affiches sont susceptibles d'évoluer jusqu'au 31 mars, date limite de modification des emplacements d'affichage

Les tarifs de remboursement seront fixés par arrêté ministériel, qui n'a pas encore été publié